

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ



VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

POLITIQUE : Prévention de la délinquance - offrir un cadre de vie plus sécurisant
(Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance)

TYPE DE SUBVENTION :

Fonctionnement

Aide au projet

OBJECTIF

Ce que la municipalité vise à travers cette aide :

- Soutien financier aux actions destinées à la **lutte contre la délinquance au travers des axes de la stratégie nationale de prévention de la délinquance**

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

→ **Type de bénéficiaires :**

Associations loi de 1901

→ **Type de projet :**

Chantiers éducatifs de jeunes, apprentissage de la citoyenneté, prévention des violences, accueil et loisirs préventifs jeunes, prévention santé, prévention des conduites à risques, chantiers d'insertion, animation de proximité, parentalité, lutte contre les violences faites aux femmes, TIG, mesures de réparations pénales, traitement des violences conjugales, prévention routière, insertion professionnelle des probationnaires, chantier d'insertion d'aménagement de peine.....

→ **Composition du dossier :**

- Dossier unique de demande de subvention Cerfa n°12156*03.
- PV de la dernière Assemblée générale signé du président
- Compte de résultats et bilan du dernier exercice clos
- Compte rendu des Conseils d'Administration

→ **Calendrier de dépôt :**

- Pour le dispositif FIPD se renseigner en préfecture

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DEMANDE

La municipalité aidera en priorité les projets qui répondront le mieux aux critères suivants :

Orientations du CLSPD : Développement de chantiers éducatifs et d'insertion jeune, Prévention de la récidive par le développement des travaux d'intérêt général, des mesures de réparations pénales, Médiation / prévention (dispositifs de présence de nuit), Aide – soutien et accompagnement des victimes, Appui aux initiatives locales en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, Justice de proximité et accès au droit, Accueil des publics en grande difficulté et en marginalisation, Appui aux initiatives locales en matière de soutien à la fonction parentale et à la citoyenneté.

Critères d'éligibilité :

- Caractéristiques du projet et qualité du diagnostic (en privilégiant une approche cohérente).
- Pertinence du ciblage des secteurs, des publics les plus exposés aux risques, des comportements préjudiciables dans un souci d'efficacité pour agir sur les réalités locales de la délinquance).
- Qualité de la réponse aux problématiques recensées.
- Niveau de l'action partenariale.
- Qualité de l'animation du projet.
- Capacité d'innovation (créativité...).
- Pertinence de l'évaluation (impact des actions...)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dossier à retirer et à déposer
à la Direction Police et Sécurité Civile Municipales,
4, rue Beaubrun - 42000 Saint-Etienne
Téléchargement possible sur le site de la Ville de Saint-Étienne, onglet « SaintÉ et vous », Association, rubrique « créer et gérer une association ».

PERSONNES À CONTACTER

Mahira BOUHOU
Tél. 04 77 48 53 92
email : mahira.bouhou@saint-etienne.fr

Christophe DUCLOS,
Tél. 04 77 48 53 91
email : christophe.duclos@saint-etienne.fr

MODALITÉS DE VERSEMENT :

Elles sont prévues dans les conventions
Signature de conventions d'objectifs et financières

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

POLITIQUE : Prévention de la délinquance - citoyenneté. Dispositif Ville Vie Vacances (V.V.V)
(Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance)

TYPE DE SUBVENTION :

Fonctionnement

Aide au projet

OBJECTIF

Ce que la municipalité vise à travers cette aide :

- Soutien financier aux associations pour la mise en place de projets d'animation et de loisirs en direction du public jeune 13-18 ans des quartiers de la Ville

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| → Type de bénéficiaires :
Associations loi de 1901 | - PV de la dernière Assemblée générale signé du président |
| → Type de projet :
Dispositif Ville Vie Vacances | - Compte de résultats et bilan du dernier exercice clos |
| → Composition du dossier :
- Dossier unique de demande de subvention Cerfa n°12156*03. | - Compte rendu des Conseils d'Administration |
| | → Calendrier de dépôt :
se renseigner en préfecture |

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DEMANDE

La municipalité aidera en priorité les projets qui répondront le mieux aux critères suivants :

Orientations du CLSPD : Jeunes âgés de 13-18 ans les plus en difficulté, en voie de marginalisation ou en risque de délinquance, non intégrés dans les activités d'animation et de loisirs existantes. Aux jeunes mineurs faisant l'objet de mesures de justice ainsi que des mineurs et jeunes majeurs détenus ou prévenus. Recherche d'un équilibre dans la mixité avec une attention particulière portée à la présence des jeunes filles. Priorité aux actions touchant les jeunes issus des quartiers les plus en difficulté classés en géographie prioritaire de la Politique de la Ville.

Critères :

- Caractéristiques du projet et qualité du diagnostic (en privilégiant une approche cohérente)
- Pertinence du ciblage des secteurs, des publics les plus exposés aux risques, des comportements préjudiciables dans un souci d'efficacité pour agir sur les réalités locales de la délinquance)
- Qualité de la réponse
- Niveau d'action partenariale
- Qualité de la prestation
- Pertinence de l'évaluation (impact de l'action...)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dossier à retirer et à déposer à la Direction Police et Sécurité Civile Municipale
4, rue Beaubrun - 42000 Saint-Etienne

Téléchargement possible sur le site de la Ville de Saint-Étienne, onglet « SaintÉ et vous », Association, rubrique « créer et gérer une association ».

PERSONNES À CONTACTER

Mahira BOUHOU
Tél. 04 77 48 53 92
email : mahira.bouhou@saint-etienne.fr

Christophe DUCLOS,
Tél. 04 77 48 53 91
email : christophe.duclos@saint-etienne.fr

MODALITÉS DE VERSEMENT :

Elles sont prévues dans les conventions
Signature de conventions d'objectifs et financières

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

POLITIQUE : Prévention de la délinquance - citoyenneté. Action de prévention.
(Contrat Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance)

TYPE DE SUBVENTION :

Fonctionnement

Aide au projet

OBJECTIF

Ce que la municipalité vise à travers cette aide :

- Soutien financier au fonctionnement des dispositifs de **présence médiation** (présence de nuit)

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

- **Type de bénéficiaires :**
 - Bailleurs sociaux (OPH Loire Habitat, Métropole Habitat)
 - PV de la dernière Assemblée générale signé du président
 - Compte de résultats et bilan du dernier exercice clos
 - Compte rendu des Conseils d'Administration
- **Type de projet :**
 - Dispositifs de prévention et médiation (présence de nuit)
- **Composition du dossier :**
 - Dossier unique de demande de subvention
 - Dossier unique de demande de subvention Cerfa n°12156*03.
- **Calendrier de dépôt :**
 - Pour le dispositif FIPD se renseigner en préfecture

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DEMANDE

La municipalité aidera en priorité les projets qui répondront le mieux aux critères ci-dessous :

Orientations du CLSPD : objectifs : lutte contre les incivilités, la délinquance, l'insécurité

Critères :

- Caractéristiques du projet et qualité du diagnostic (en privilégiant une approche cohérente)
- Pertinence du ciblage des secteurs, des publics les plus exposés aux risques, des comportements préjudiciables dans un souci d'efficacité pour agir sur les réalités locales de la délinquance)
- Qualité de la réponse,
- Niveau d'action partenariale
- Qualité de la prestation
- Pertinence de l'évaluation (impact de l'action...)

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dossier à retirer et à déposer à la Direction Police et Sécurité Civile Municipales
4, rue Beaubrun - 42000 Saint-Etienne

Téléchargement possible sur le site de la Ville de Saint-Étienne, onglet « SaintÉ et vous », Association, rubrique « créer et gérer une association ».

PERSONNES À CONTACTER

Mahira BOUHOU
Tél. 04 77 48 53 92
email : mahira.bouhou@saint-etienne.fr

Christophe DUCLOS,
Tél. 04 77 48 53 91
email : christophe.duclos@saint-etienne.fr

MODALITÉS DE VERSEMENT :

Elles sont prévues dans les conventions
Signature de conventions d'objectifs et financières